



Ressources humaines

Droit du travail et partenariat social

Compétences opérationnelles

- A la fin du module, le/la participant/e sera notamment capable de
- Connaître, interpréter et appliquer à des cas qui se présentent les bases légales (sources du droit)
 - Posséder des connaissances sur les différences entre les normes dispositives et absolument, resp. relativement contraignantes
 - Etablir des contrats de travail et contrôler (analyser) leur validité
 - Formuler les devoirs des employés et les analyser
 - Expliquer les différentes catégories de travail supplémentaire et leurs conséquences légales et les appliquer à des cas concrets
 - Connaître les devoirs des employeurs vis-à-vis des employés et les appliquer
 - Expliquer les différentes formes d'absence ainsi que leurs conséquences juridiques et les appliquer à des cas concrets
 - Appliquer la nouvelle réglementation du congé maternité et de l'assurance maternité
 - Etablir un certificat de travail avec tous les points requis, vérifier la légalité d'un certificat de travail existant
 - Connaître toutes les variantes de cessation de rapports de travail et vérifier leur légalité
 - Comprendre l'utilité et les variantes d'application de l'interdiction de concurrence
 - Expliquer les dispositions légales en matière de protection des données
 - Connaître le contenu de la loi sur l'égalité, ainsi que les dispositions correspondantes du CO
 - Connaître les règles de procédure en cas de litiges de travail
 - Connaître la LSE et en expliquer les différentes normes
 - Connaître le concept et l'importance du partenariat social
 - Comprendre et présenter les conditions cadre et le contenu des contrats collectifs de travail
 - Montrer le rôle du département du personnel dans la relation employeur/employé et expliquer le devoir d'information de l'employeur
 - Montrer les exigences légales et leurs conséquences lors de restructurations et de réduction du personnel

Contenus

- Droit du travail
- Lois fédérales sur le service de l'emploi et la location de services LES
- Partenariat social

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est nécessaire à la formation

Attestation délivrée Attestation de suivi de cours du CPI

Lieu de cours	Début	Fin	Jour	Heure	Périodes	Prix
Fribourg	05 novembre 2010	10 décembre 2010	VE	08:30-11:45 - 12:45-16:00	48	1'200.-
Fribourg	04 septembre 2010	09 octobre 2010	SA	08:30-11:45 - 12:45-16:00	48	1'200.-
Fribourg	11 novembre 2011	16 décembre 2011	VE	08:30-11:45 - 12:45-16:00	48	1'200.-
Fribourg	03 septembre 2011	08 octobre 2011	SA	08:30-11:45 - 12:45-16:00	48	1'200.-